

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L 718-11, L 718-12, L 719-1, L 719-2, ainsi que ses articles D 719-1 à D 719-47 ;

Vu la loi 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

Vu le décret n°2015-1065 du 26 août 2015 portant approbation des statuts de la Communauté d'universités et établissements « hesam Université » ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du 2 février 2016 portant élection du Président de la Communauté d'universités et établissements Hautes Etudes Sorbonne Arts et Métiers, Jean-Luc DELPEUCH ;

Vu le règlement intérieur de hesam Université adopté le 23 mars 2016 par le Conseil d'administration ;

Vu l'arrêté 2016/003 du 3 mai 2016 relatif aux élections au conseil académique de la COMUE.

Vu l'arrêté 2016/005 du 18 mai 2016 relatif à la modification du planning de mise en œuvre des élections au conseil académique de la COMUE ;

Vu l'arrêté 2016/006 du 7 juin 2016 relatif à la validité des listes aux élections au conseil académique de la COMUE ;

Vu l'arrêté 2016/007 du 8 juin 2016 relatif à la composition des bureaux de votes pour les élections 2016 au conseil académique ;

ARRETE 2016/009 du 17 juin 2016 portant proclamation des résultats des élections pour la catégorie 3 du conseil académique.

Article unique :

Conformément aux articles L.719-1 et L.719-2 du code de l'éducation et à l'article 7.1 des statuts et à l'issue des opérations de dépouillement de l'élection des représentants de la catégorie 3 des autres personnels exerçant leurs fonctions dans la communauté et/ou dans les établissements membres, les résultats de ces opérations sont comme suit :

Résultats

Elections au conseil académique - Catégorie 3

Nb d'inscrits	4017
Nb total de votes	949
Nb de votes blancs	141
Bulletins nuls	0
Nb de suffrages exprimés (en votes)	808
-	
Siège(s) à pourvoir	6
Siège(s) obtenu(s)	6
Siège(s) restant(s)	0

Répartition des suffrages exprimés

Code	Liste	Nb de votes	% des votes	Sièges attribués
LST138	heSam pour la valorisation de la Recherche et de l'enseignement	220	27,23	2
LST139	SNPTES - heSam	311	38,49	2
LST140	Transparence et démocratie - Liste soutenue par CGT et SNASUB FSU	277	34,28	2

heSam pour la valorisation de la Recherche et de l'enseignement		heSam pour la valorisation de la Recherche et de l'Enseignement		
		27,23% des suffrages exprimés répartis ci-dessous pour chaque candidat		
Nom		Nb de votes	% des votes	Elu
MARIE-ROSE Eddy PARIS 1		220	100,00	Elu
ABRIET Sophie CNRS		220	100,00	Elue
SCHILDKNECHT Gilles CNAM		220	100,00	
MONNOT Blandine PARIS 1		220	100,00	
PORTELA Georges ENSAM		220	100,00	
BOULAY Mathilde heSam		220	100,00	

SNPTES - heSam		SNPTES heSam		
		38,49% des suffrages exprimés répartis ci-dessous pour chaque candidat		
Nom		Nb de votes	% des votes	Elu
GEOFFROY Régine ENSAM		311	100,00	Elue
CAPOZZOLI Vincenzo PARIS 1		311	100,00	Elu
LASTAPIS Antonietta CNRS		311	100,00	
BLANC Pierre-Marie CNRS		311	100,00	
HERNANDEZ Lucia PARIS 1		311	100,00	
IANNUCCI Jean-Guy CNAM		311	100,00	

Résultats

Transparence et démocratie - Liste soutenue par CGT et SNASUB FSU		Transparence et démocratie		
		34,28% des suffrages exprimés répartis ci-dessous pour chaque candidat		
Nom	Nb de votes	% des votes	Elu	
BOUILLET TAMISIER Marie PARIS 1	277	100,00	Elue	
DALMEYDA Vincent CNAM	277	100,00	Elu	
MISTRETTA Hélène PARIS 1	277	100,00		
SCOTTO D'ABUSCO Antoine PARIS 1	277	100,00		
ENGEL Dominique ENSAM	277	100,00		
LEERS Julien PARIS 1	277	100,00		


Jean-Luc DELPEUCH